

GSTAAD[®]
COME UP  SLOW DOWN

GIFT CARD

Une carte cadeau pour toute la destination Gstaad



En coopération avec


boncard

LA CARTE CADEAU DE LA DESTINATION GSTAAD

L'idée

La nouvelle Gift Card (carte cadeau) est un bon d'achat que le client peut faire valoir à plein d'endroits différents de la destination, soit auprès d'hébergeurs, boutiques, magasins, restaurants, centres de loisirs ou de bien-être, ainsi qu'auprès d'autres entreprises.

Le principe

Notre partenaire Boncard équipe chaque Gift Card d'une bande magnétique, d'un code-barres et d'un code QR. Lors d'un achat dans un des commerces, restaurants ou prestataires participants, le montant est déduit de la Gift Card à l'aide d'un lecteur de cartes de crédit ordinaire. Le commerce/ le restaurant/ le prestataire est remboursé à la fin du mois par virement bancaire par le service comptable de Gstaad Saanenland Tourismus. Chaque mois, le partenaire participant reçoit par email un aperçu de toutes les transactions concernant les bons.

Chaque entreprise participante a aussi la possibilité de vendre elle-même la carte cadeau à ses clients sans frais supplémentaires. La facturation s'effectue par prélèvement bancaire. Une autorisation de débit est annexée au contrat.

De plus, chaque partenaire de la Gift Card a la possibilité de digitaliser, à des conditions favorables, ses propres bons déjà existants par le biais du même système de Boncard. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Gstaad Saanenland Tourismus.

Lancement officiel des ventes de la carte cadeau

01.11.2018

Votre participation financière

Afin de contribuer aux coûts d'investissement et d'entretien d'un tel système électronique, les frais suivants sont demandés aux entreprises participantes:

Frais d'initialisation

CHF 60.- (TVA exclue) pour l'activation de tous les lecteurs de cartes de crédit

Il s'agit d'un paiement à effectuer une seule fois pour l'installation. Chaque succursale est comptabilisée séparément.

Redevances annuelles

CHF 120.-/ Jahr (TVA exclue), à payer chaque année. Chaque succursale est comptabilisée séparément.

Pour les redevances annuelles, une facture séparée est envoyée par voie postale.

Résiliation

Le contrat peut être résilié par écrit, moyennant un préavis de trois mois, pour le 31 octobre de chaque année. En cas de modification des redevances annuelles, Gstaad Saanenland Tourismus est obligé d'informer l'entreprise participante au moins trois mois avant que la modification entre en vigueur.

Protection des données

Les coordonnées que vous donnerez lors de la conclusion du contrat de partenariat, seront utilisées uniquement pour les remboursements.

Par contre, le nom de votre entreprise figurera, à des fins de transparence pour les clients, sur notre site Internet gstaad.ch/giftcard et sur nos supports publicitaires en rapport avec la Gift Card.

Contact pour des informations complémentaires

Andrea Riggerbach, directrice du département finances, +41 33 748 81 87,
andrea.riggerbach@gstaad.ch

CONTRAT

Point de réception de la Gift Card

Service comptable

Gstaad Saanenland Tourismus, Promenade 41, 3780 Gstaad

Coordonnées de l'entreprise participante

Entreprise _____

Personne de contact _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-Mail _____

Coordonnées bancaires de l'entreprise pour les remboursements

Nom de la banque _____

Code postal/ lieu _____

IBAN _____

Indications à propos des lecteurs de cartes de crédit

Appareil Identifiant du terminal (TID)

1 _____

2 _____

3 _____

Les lecteurs de cartes de crédit sont

autonomes

liés au modèle de la caisse

Nom du fabricant

Nom de fournisseur de la caisse

Vente de la carte cadeau

Oui, nous voulons aussi vendre nous-mêmes les cartes cadeau. Nous sommes disposés à remplir et à renvoyer l'autorisation de débit ci-jointe.

Avec sa signature, l'entrepreneur susmentionné marque son accord pour l'exécution des transactions par Gstaad Saanenland Tourismus.

Lieu/ date _____

Signature _____

Autorisation de débit avec droit de contestation (LSV+)

Point de vente de la Gift Card

Coordonnées de l'émetteur de facture/ bénéficiaire

Gstaad Saanenland Tourismus, Promenade 41, 3780 Gstaad

LSV IDENT GTG1W

Coordonnées du donneur d'ordre du débit direct

Entreprise _____

Nom/ prénom _____

Rue/ numéro _____

Code postal/ lieu _____

Autorisation

Par la présente, j'habilite ma banque, jusqu'à révocation, à débiter (en CHF) de mon compte les montants dus au bénéficiaire susmentionné.

Nom de la banque _____

Code postal/ lieu _____

IBAN _____

Si mon compte est insuffisamment couvert, ma banque ne sera pas obligée de le débiter. Chaque débit de mon compte me sera signalé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste auprès de ma banque dans les 30 jours après réception de l'avis, en la forme contraignante. J'habilite ma banque à faire parvenir au bénéficiaire le contenu de cette autorisation de prélèvement ainsi que son éventuelle résiliation ultérieure.

Reporting par e-Mail

Une fois par mois, le donneur d'ordre du débit direct reçoit par e-mail une facture automatisée présentant un aperçu de toutes les transactions effectuées pendant cette période.

Lieu/ date _____ Signature _____

Autorisation (ne pas remplir svp, sera remplie par la banque)

No. de clearing _____

No. IBAN _____

Lieu/ date _____ Signature de la banque _____